

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 février 2026**

L'an deux mille vingt-six et le dix-huit février à 18 heures 00 le Conseil Municipal de Saint-Pons de Thomières, légalement convoqué en séance publique s'est réuni sous la présidence de Monsieur **André ARROUCHE**, Maire.

Présents : Monsieur ARROUCHE André, Madame GAZEL Delphine, Monsieur CABROL Josian, Madame COUSTAL Ghislaine, Monsieur FABRE Thomas, Madame SEGONNE CATHALA Pascale, Monsieur Laurent CHARRAS, Madame Nadège MARTINEZ GIL, Monsieur GAZEL Jean-Luc, Madame CAUQUIL PATURAL Viviane, Monsieur GIRONA Bruno, Madame LAFON Claude

Représentés :

Madame VIDAL FABRE Sylvie par Monsieur FABRE Thomas
Monsieur BOITTIER Cyril par Monsieur GAZEL Jean-Luc

Excusé : Monsieur VIDAL Michel

Absents : Monsieur SOULIGNAC Jacques, Madame CARLAC Roxane, Madame MOLINIER Mégane, Madame PEYRAS Stéphanie

Delphine GAZEL est élue secrétaire de séance à **l'unanimité**.

Compte rendu de la dernière séance du conseil municipal en date du 10 Décembre 2025 – **Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants:

- l'adhésion à la médecine préventive.
- Prise en charge du relogement d'une famille suite à un incendie

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

1 - Budget primitif annexe de l'eau et de l'assainissement 2026

Monsieur le Maire présente le projet du **budget de l'eau et de l'assainissement** qui s'équilibre comme suit :



Commune de Saint-pons de Thomières BUDGET PRIMITIF EAU 2026 - Section de Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRE	BP 2026	CHAPITRE	BP 2026
011 – Charges à caractère général (Participation SIVU, Entretien Station ARTENAC SAUR,...)	369 320,66 €	002 – Résultat de fonctionnement reporté	227 918,46 €
012 – Charges de personnel (personnel affecté sur le service Eau)	47 000,00 €	013 – Atténuation des charges (Remboursement arrêts maladie,...)	- €
014 – Atténuations de produits (Reversement à l'agence de l'eau de la redevance pollution domestique et redevance modernisation des réseaux)	30 000,00 €	042 – Opération d'ordre de transfert entre sections (Amortissements des subventions)	61 819,17 €
O22 Dépenses imprévues	- €	70 – Produits des services et ventes diverses (Eau, assainissement,...)	449 252,67 €
023 – Virement à la section d'investissement	29 299,36 €	75 Autres Produits de gestion courante (FCTVA)	3 742,92 €
042 – Opération d'ordre de transfert entre sections (6811 - Amortissements des équipements)	202 831,97 €	77 Produits exceptionnels (Subvention du principal au service de l'eau)	- €
65 – Autres charges de gestion courante (Créances admises en non valeur...)	13 781,22 €		
66- Charges Financières (Intérêts d'emprunts, ICNE)	18 500,00 €		
67 – Charges exceptionnelles (titres annulés sur exercices antérieurs)	30 000,00 €		
68 Dotations aux amortissement et provisions	2 000,00 €		
Total Dépenses	742 733,21 €	Total Recettes	742 733,21 €



Commune de Saint-pons de Thomières BUDGET PRIMITIF EAU 2026 - Section d'Investissement

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRE	BP 2026	CHAPITRE	BP 2026
O20 Dépenses imprévues	- €		
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit d'investissement de l'exercice 2024)		001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent d'investissement de l'exercice 2024)	188 861,02 €
		O21 Virement de la section de fonctionnement	29 299,36 €
040 – Opération d'ordre de transfert entre sections (Amortissements des subventions)	61 819,17 €	040 – Opération d'ordre de transfert entre sections (28 - Amortissements des équipements)	202 831,97 €
16 – Emprunts et dettes assimilées (Remboursement du capital)	85 000,00 €	10 – Dotations, fonds divers et réserves : 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés) et 10222 (FCTVA)	18 064,94 €
20 - Immobilisations incorporelles (Etudes,...)	- €	13 – Subventions d'investissements reçues (ETAT, Agence de l'eau et Département)	778 255,80 €
21 – Immobilisations corporelles (opérations d'investissements)	1 270 493,92 €	16 – Emprunts et dettes assimilées	200 000,00 €
Total Dépenses	1 417 313,09 €	Total Recettes	1 417 313,09 €

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

2- Tarifs Location des jardins Les Tuileries

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des travaux importants ont été réalisés sur le béal des tuileries, ce qui améliore l'irrigation des jardins communaux, précise également que le tarif est inchangé depuis de nombreuses années, et après énoncé de ces éléments, propose au conseil de d'actualiser le tarif de location des jardins des Tuileries en passant de 30 € à 50 € la parcelle à l'année et de modifier les contrats en conséquence.

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

3 - Demande de subventions d'investissements

Monsieur le maire propose au conseil de déposer des demandes de subventions pour l'opération suivante :

- Cathédrale – Suite à l'étude préalable, des travaux sont nécessaire pour le relevage de l'Orgue classé au titre des monuments historiques: **DRAC, Département et Région**

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

4- Transactions immobilières

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du Conseil municipal en date du **24 septembre 2025**, lors de laquelle l'assemblée a approuvé à l'unanimité la négociation et l'acquisition directe par la Commune des immeubles situés au **10, 12 et 14 Grand Rue**,

Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver définitivement l'acquisition de ces immeubles et de l'autoriser à signer les actes ainsi que tout autre document nécessaire à la réalisation de ces acquisitions.

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

5 – Festivités

Monsieur le Maire rend compte de la réunion avec le comité des fêtes concernant les festivités du 13 et 14 juillet 2026.

Monsieur le Maire rappelle que lors de cette réunion avec le comité des fêtes, ce dernier a souhaité organiser la fête du village le 13 juillet plutôt que le 14 :

M le maire propose donc l'organisation suivante pour les festivités du village en juillet 2026 :

- **13 juillet 2026**
Feux d'artifice organisé par la commune
Orchestre et animations organisés et pris en charge par le comité des fêtes
- **14 juillet 2026**
Apéritif républicain organisé par la municipalité
Orchestre pris en charge et organisé par la municipalité

Après débat, proposition adoptée à la majorité (deux absentions).

6 – Tableau des effectifs

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le **tableau des effectifs** constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.

Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs à **compter du 01 avril 2026** afin permettre la nomination du placier en tant que stagiaire à l'issue de son CDD.

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

7 – Convention d'adhésion à la Médecine Préventive (2026-2028)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la signature de la convention médecine préventive signée avec le Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) concernant l'adhésion au pôle de médecine préventive a pris fin au 31 décembre 2025.

Monsieur le Maire précise qu'afin de pouvoir assurer la continuité du suivi des agents confiés à ce jour et à venir, il est nécessaire de signer la convention d'adhésion 2026-2028, jointe à la présente délibération.

Monsieur le Maire propose de signer la convention d'adhésion à la médecine préventive 2026-2028 et tous les documents relatifs

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

8 – Prise en charge du relogement d'une famille suite à un incendie

Monsieur le Maire précise que suite à un incendie survenu aux Marbrières du Jaur, il y a environ un an, la commune a dû rediriger en urgence une famille, dans un logement au Camping les cerisiers du Jaur. Précise également, que cette famille devait procéder au paiement de cette location compte tenu de sa prise en charge par leur assurance habitation.

Le camping ayant alerté la commune sur le non-paiement à ce jour par la famille concernée.

Monsieur le Maire propose dans un premier temps, de payer la facture de l'hébergement au camping pour un montant de 164 € et de demander par la suite le remboursement à la famille concernée.

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

9 - Questions diverses

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de dégâts suite à la tempête NILS et de la situation sur l'ensemble de la commune.

Après débat, il est proposé d'activer systématiquement le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) lors d'évènements similaires et de mettre en place des formations à l'exercice à l'ensemble des élus.

Mme Ghislaine COUSTAL rend compte au conseil municipal :

- de la réunion du conseil d'administration extraordinaire du CPIE en date du 17 février 2026.
- de la réunion du comité syndical du Parc en date 17 février 2026, où une motion a été proposée aux communes suites aux dégâts causés par la tempête NILS et devant le refus de la préfecture de demander le classement des communes en état de catastrophe naturelle.
- Mme Pacsale SEGONNE-CATHALA signale que suite à la tempête, des branches sont en suspens sur les arbres autour des écoles de Frescatis Une intervention sera programmée avec le service technique.

Séance levée à 20 h 15

Le Maire,



André ARROUCHE.

La secrétaire de séance,

Delphine GAZEL.